



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la SEMOIS-CHIERS

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGRES CONCERNES :

AVE Association Intercommunale pour la Valorisation de l'Eau en Province de Luxembourg
INVEP Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR : La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)
Par dérogation pour délivrance de copie conforme,

Michel CORNELIS, Vice-Président du Comité de Direction
Jean-Luc MARTIN, Président du Conseil d'Administration
Jean-Luc LEBLANC, Conseiller, S.P.G.E.

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA SEMOIS-CHIERS
Namur, le 22 DEC. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme
Le Ministre-Président

Benoît LUTGEN **Elio Di Rupe**

Feuille n° 1/43 **Echelle : 1/10 000**

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT
Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)
habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib)
habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome
Assainissement autonome (II) :
habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (IIb) :
habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement transitoire (III)
habitat ou équip. communautaire aménagement différé loisir activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin
(*) PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux
existant adjugé ou en construction à réaliser

Station de pompage
Collecteur sous pression
Collecteur gravitaire
Egout sous pression
Egout gravitaire

Cas particuliers
A diagnostiquer - A rénover
Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
Eau de surface ayant fonction de collecteur
Canalisation spécifique en assainissement autonome
Canalisation d'eau claire existante
Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES
Station d'épuration
Station publique
Station à statut particulier

AUTRES PROBLEMATIQUES
Déménagement - Exhaure
Bassin d'orage

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE
Eaux souterraines (Mise à jour : 2010/2005)
Captage public
Zones de protection de captage artésiennes
Prévention rapprochée (IIa)
Prévention éloignée (IIb)
Surveillance (III)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/09/2002)
Navigable
2ème catégorie
3ème catégorie
non classé
Cours voûté

Zone de baignade (Mise à jour : 14/05/2004)
Point ou zone de baignade
Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)
Natura 2000

Limite naturelle :
●●●●● Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP
Plan de secteur (Mise à jour : 2011/2004)
Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur.
Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH s'engagent en rien la responsabilité de la DGATLP.
L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN pour améliorer des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative
— — — — — Limite communale

SOURCE IGN
Fond de plan IGN (Mise à jour : 2007/2005)
40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)
Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes échelles et selon différentes techniques.
Autorisation de reproduction : convention 73 03394

Origine des données cartographiques : MHW-DGRNE - MHW-DGATLP - IGN
Traitement des données : OEA et SPGE

